

CHRONOLOGIE DU DOSSIER

Villa Frederick-James — Janvier 2024 à juillet 2026

Objet

Cette chronologie présente les principales étapes du dossier de la Villa Frederick-James depuis l'abandon du projet des Espaces bleus en 2024 jusqu'au retrait du Ministère de la Culture des discussions avec la Table de concertation pour l'Avenir de la Villa Frederick-James annoncé le 15 juillet 2026.

Elle vise à permettre au public et aux médias de comprendre **comment une démarche de concertation soutenue par le ministère de la Culture et des Communications a évolué vers un désaccord portant principalement sur la vocation culturelle de la Villa et son modèle de gestion.**

2024 — De l'abandon des Espaces bleus à la création de la Table

Janvier 2024

Des informations circulent concernant les difficultés du projet des Espaces bleus.

3 mars 2024 — Abandon des Espaces bleus

Le gouvernement abandonne le projet des Espaces bleus.

Seuls les travaux concernant les bâtiments de Baie-Saint-Paul, Amos, Québec et Percé, pour lesquels des engagements avaient déjà été pris, doivent se poursuivre.

À Percé, les travaux de la Villa Frederick-James sont les plus avancés et presque terminés.

4 mars 2024 — Mandat confié au député de Gaspé

Le ministre de la Culture mandate le député de Gaspé, Stéphane Sainte-Croix, afin de travailler à la recherche d'une nouvelle vocation pour la Villa Frederick-James.

Printemps 2024 — Consultations privées

Une démarche de consultation est entreprise.

Des organismes et des personnes du milieu rencontrent individuellement le député afin de lui présenter différentes propositions concernant l'avenir de la Villa.

Culture Gaspésie propose, par résolution, une mission consacrée aux arts visuels et à la diversité des pratiques artistiques.

Cette proposition reçoit l'appui des conseils d'administration de Courant culturel, Vaste et Vague, Atelier À Travers et du Musée Le Chafaud.

Avril 2024 — Financement des dossiers en cours

Le Musée de la civilisation obtient une enveloppe de 7,2 millions de dollars afin de poursuivre les quatre dossiers en cours pour l'année financière 2024-2025.

26 juin 2024 — Fin des consultations

La période de consultations prend fin.

Début août 2024 — Annonce du transfert à la SÉPAQ

La population apprend par les médias que la propriété de la Villa devrait éventuellement être transférée à la SÉPAQ et qu'elle sera ouverte gratuitement au public à compter de la mi-août.

La décision surprend le milieu culturel, qui n'avait pas été informé préalablement de cette orientation.

Mi-août 2024 — Ouverture au public

La Villa ouvre ses portes au public.

Une petite exposition consacrée à la Villa elle-même et aux travaux réalisés y est présentée.

Pour plusieurs intervenants du milieu culturel, cette ouverture et le contenu proposé arrivent sans qu'une véritable vocation future de la Villa ait été définie avec eux.

29 août 2024 — Rencontre avec le député

À la suite de demandes répétées du milieu culturel, le député accepte de rencontrer des représentants concernés par l'avenir de la Villa.

Certains principes sont alors présentés :

1. une mission en arts visuels et diversité des pratiques artistiques;
2. une implication des organismes et de la communauté artistique locale dans la gestion et la programmation.

Le député précise que c'est au milieu de s'organiser afin de formuler une proposition structurée.

Septembre à décembre 2024 — Mise en place de la Table

Septembre 2024 — Création de la Table de concertation

Une Table de concertation sur l'avenir de la Villa Frederick-James est constituée.

Elle définit un plan de travail en quatre volets :

1. Définition des objectifs;
2. Procédures de programmation;
3. Élaboration du modèle de gestion;
4. Établissement du budget des trois premières années.

26 septembre 2024 — Dépôt du plan de travail

La Table dépose auprès du ministre et du député son plan de travail.

Elle demande également un soutien financier pour réaliser les travaux nécessaires.

19 novembre 2024 — Demande de rencontre avec le ministre

N'ayant pas obtenu de réponse concrète, les représentants de la Table écrivent au ministre afin de demander une rencontre.

20 décembre 2024 — Réponse du ministère

La sous-ministre répond en proposant une rencontre virtuelle après les fêtes.

2025 — Élaboration du projet

15 janvier 2025 — La question de la « consultation en cours »

Dans un article de Radio-Canada, le député de Gaspé parle d'une « consultation en cours ».

La Table considère toutefois qu'aucune véritable consultation n'a eu lieu depuis la rencontre du 29 août 2024.

5 février 2025 — Toujours pas de rencontre

La Table attend toujours la convocation à la première rencontre promise avec la sous-ministre.

La situation fait l'objet d'un reportage de TVA.

28 février 2025 — Première rencontre d'information

Une rencontre réunit 16 personnes, dont :

- la sous-ministre Chamberland;
- le député Stéphane Sainte-Croix;
- trois représentants du ministère de la Culture et des Communications;
- trois représentants de la SÉPAQ;
- six représentants de la Table.

La Table apprend notamment que :

- la Villa sera éventuellement cédée au ministère de l'Environnement;
- la SÉPAQ sera responsable des opérations et du contenu;
- le ministère de la Culture accepte finalement de financer les travaux de la Table.

La mission en arts visuels et diversité des pratiques n'est toutefois pas confirmée.

La question du financement du fonctionnement demeure également sans réponse précise.

11 mars 2025 — Nouvelle demande de rencontre avec le ministre

Une nouvelle demande de rencontre avec le ministre de la Culture, Mathieu Lacombe, est formulée. Dans cette demande nous contestons l'attribution à la Sépaq de la gestion des activités et demandons de pouvoir discuter directement avec le ministre les fondements de notre démarche.

La demande est notamment appuyée par Samuel Parisé, préfet de la MRC du Rocher-Percé, puis par le porte-parole de la Table.

21 mars 2025 — Rencontre avec le maire de Percé

Une rencontre a lieu avec Daniel Leboeuf, maire de Percé.

Le maire s'engage à soumettre une proposition d'appui à la Table lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

25 mars 2025 — Rencontre avec le cabinet du ministre

Une rencontre a lieu avec Stefan Psenak, attaché politique au cabinet du ministre, et le député Stéphane Sainte-Croix.

Les orientations annoncées lors de la rencontre du 28 février sont malheureusement confirmées.

La Table réaffirme notamment son désaccord avec la perspective de confier entièrement les opérations et le contenu à la SÉPAQ.

1er avril 2025 — Appui de la Ville de Percé

Le conseil municipal de Percé adopte une résolution d'appui à la Table de concertation.

17 avril 2025 — Les trois demandes de la Table

La Table publie un communiqué dans lequel elle précise ses trois demandes fondamentales :

1. Confirmation de la mission culturelle;
2. Autonomie de gestion de la programmation;
3. Financement garanti pour les trois premières années.

10 juin 2025 — Appel de candidatures

Un appel d'offres est lancé afin de retenir une personne responsable de la charge de projet nécessaire aux travaux de la Table.

19 juin 2025 — Entente de travail

Une entente est signée avec Geneviève Bouffard et Annie Chénier pour accompagner les travaux de la Table.

10 juillet 2025 — Première rencontre avec le PDG de la SÉPAQ

Une première rencontre a lieu à Percé avec Martin Soucy, président-directeur général de la SÉPAQ.

La direction régionale du ministère de la Culture est également présente.

Les participants visitent la Villa et ses espaces techniques et présentent leurs différentes positions.

19 août 2025 — Lac-à-l'épaule

La Table tient une importante journée de travail consacrée à l'avenir de la Villa et à la consolidation de ses propositions.

1er octobre 2025 — Rencontre avec la SÉPAQ

Une deuxième rencontre a lieu avec le PDG de la SÉPAQ, en présence d'une représentante de la direction régionale du ministère de la Culture.

La Table présente son rapport.

Selon les représentants de la Table, le PDG de la SÉPAQ manifeste alors un accord verbal avec la proposition dans son ensemble.

21 octobre 2025 — Dépôt du rapport final

La Table dépose son rapport de travail final au ministre de la Culture.

Le rapport est adopté à l'unanimité par les membres de la Table.

Il propose notamment :

- une mission en arts visuels et multidisciplinaires;
- de la diffusion;
- de la création;
- de la formation;
- de la médiation culturelle;
- des activités à l'année;
- une autonomie de gestion de la programmation confiée à un organisme culturel (Le Musée le Chafaud) ;
- une collaboration avec la SÉPAQ pour la gestion et le maintien de l'actif immobilier;
- un comité consultatif de gestion représentatif de différentes composantes de la communauté;
- un budget permettant d'assurer le fonctionnement des trois premières années.

2026 — Du soutien annoncé au rejet des recommandations

Janvier 2026 — Des signaux favorables

Tant au cabinet du ministre que du côté de la SÉPAQ, des représentants de la Table reçoivent des informations selon lesquelles les propositions du rapport sont bien accueillies.

On leur indique que les budgets nécessaires pourraient être demandés dans le prochain budget du gouvernement.

Mars 2026 — Le budget ne contient aucune annonce spécifique

Le budget du Québec ne contient pas d'annonce particulière concernant la Villa.

On apprendra plus tard que 5M\$ répartis sur 5 ans ont été prévus pour le Musée de la Civilisation en lien avec le dossier de la Villa.

La Table reprend contact avec les différents intervenants.

Radio-Canada demande à obtenir une copie du rapport.

Au cabinet du ministre, on demande à la Table de garder le rapport confidentiel et d'éviter de créer des remous.

La Table reçoit parallèlement la promesse de nouvelles positives pour la fin mai ou le début juin.

Fin mai 2026 — Changement de position

La SÉPAQ parle maintenant d'un éventuel projet pilote pour 2027, sans définition précise du contenu.

Du côté du cabinet du ministre, on indique essentiellement à la Table qu'elle doit maintenant s'entendre directement avec la SÉPAQ.

La Table comprend alors que le ministère de la Culture souhaite se retirer du dossier.

11 juin 2026 — Demande de position écrite

La Table adresse une lettre au ministre Lacombe afin de lui demander de préciser officiellement, par écrit, sa position à l'égard :

- du rapport;
- du projet proposé;
- de la mission culturelle;
- du modèle de gestion;
- des recommandations de la Table.

3 juillet 2026 — Rencontre avec la SÉPAQ

Une rencontre virtuelle réunit notamment :

SÉPAQ

- Sophie Fournier;
- Martin Soucy.

Musée Le Chafaud et Table

- Denis Loiselle;
- Pierre Wilson.

Les discussions portent sur l'avenir du dossier.

7 juillet 2026 — Rencontre avec le ministère

Une rencontre virtuelle réunit :

Ministère de la Culture et des Communications

- Sophie Leblanc;
- Pascale Demers.

Musée Le Chafaud et Table

- Denis Loiselle;
- Pierre Wilson.

Il s'agit, selon la Table, de la première véritable discussion de certains éléments du rapport depuis son dépôt en octobre 2025.

Le ministère propose une enveloppe de 99 000 \$ pour un éventuel projet dont le contenu demeure toutefois à définir.

On signifie qu'il y a un inconfort important avec l'idée d'une mission en arts visuels et diversité des pratiques de même qu'avec l'autonomie de gestion d'un organisme culturel

La Table insiste pour obtenir une réponse claire sur cette question.

Pascale Demers indique qu'elle doit consulter son ministère et revenir avec une réponse.

15 juillet 2026 — Fin du processus

Une nouvelle rencontre virtuelle a lieu avec :

Ministère de la Culture

- Pascale Demers;
- Gabrielle Paquette.

Musée le Chafaud et Table

- Denis Loiselle;
- Pierre Wilson.

La rencontre est également marquée par la présence non annoncée de deux représentants politiques :

- Stefan Psenak, attaché politique au cabinet du ministre;

- Stéphane Sainte-Croix, député de Gaspé.

Le député affirme que la mission en **arts visuels et diversité des pratiques** ainsi que la demande d'**autonomie de gestion de la programmation** sont inacceptables.

Le député annonce ensuite sa décision de **mettre fin au processus et de « réouvrir le jeu »**, reprochant à la Table son insistance sur ces deux éléments.

La Table comprend également que le financement de 99 000 \$ évoqué précédemment n'est plus sur la table.

Elle demande que la position du gouvernement soit confirmée par écrit.

Une réponse est alors promise pour le 20 juillet; une lettre du Ministre est reçue le 30 juillet.

— Fin du document —